

OBLIGATION SCOLAIRE

Le FDF veut rendre l'école obligatoire dès 3 ans

● 85 % des enfants âgés de 2,5 à 5 ans sont inscrits dans une école maternelle en Wallonie. À Bruxelles, la proportion grimpe à 96,9 %. Néanmoins, pour les enfants issus d'une famille d'origine étrangère, la proportion est bien moindre.

Le FDF, Olivier Maingain en tête, a déposé une proposition de loi pour tenter d'atteindre les 100 % en rendant l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans. Plus question, donc, de sauter les maternelles.

« Une étude suédoise démontre que, plus tôt un enfant entre dans un système d'accueil, en dehors du milieu familial, plus les retombées seront positives dès qu'il aura atteint 13 ans. Ainsi, les résultats scolaires de ces enfants sont supérieurs de 10 à 20 % par rapport aux enfants gardés exclusivement à la maison. Plus généralement, la réussite scolaire est, dans une large mesure, liée à l'âge de la scolarisation d'un élève. Les professionnels de l'éducation notent un lien très positif entre la durée de fréquentation d'une école maternelle et la réussite à l'école primaire », détaille Olivier Maingain.

Reste que ce n'est pas la première fois que ce type de proposition est formulé. « L'abaissement de l'obli-

gation scolaire figure au programme des autres partis wallons », nous explique-t-on au FDF. « Le cdH, le PS et le MR sont favorables à une obligation scolaire dès 5 ans. C'est plus âgé que ce que nous préconisons, mais on devrait pouvoir trouver un accord. Reste à connaître la position des partis flamands. » Peu probable cependant que cette proposition aboutisse à une loi en bonne et due forme avant que le prochain gouvernement soit formé. ■

ADM